

**Titre professionnel du Ministère du Travail,
du Plein emploi et de l'Insertion**

Formateur professionnel d'adultes ([RNCP37275](#))

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5

RUBRIQUES	CONTENUS
Niveau visé	Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5
Langue	Français
Objectifs de la formation	<p>Grâce à sa double expertise pédagogique et technique, le Formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre, analyser une demande et formuler les objectifs de formation ➤ Structurer un parcours d'apprentissage adapté ➤ Concevoir le scénario pédagogique et tutoral d'une action de formation ➤ Mettre en œuvre les différentes techniques d'animation ➤ Créer des outils d'évaluation et évaluer les acquis des apprenants ➤ Sécuriser le parcours de formation des apprenants ➤ Conduire une veille légale et réglementaire du métier ➤ Inscrire son action de formation dans une démarche RSE et d'amélioration continue
Prérequis	<p>> L'arrêté du 11 juillet 2016 indique que pour accéder à la préparation par la voie de l'apprentissage d'un titre professionnel, le jeune doit justifier d'une des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification ; - Être éligible au droit au retour en formation initiale au sens de l'article D. 122-3-1 du code de l'éducation : être un jeune âgé de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale. <p>> Maîtrise du français oral et écrit (niveau B2 minimum du Diplôme d'études en langue française DELF) et des techniques de l'information et de la communication.</p> <p>> Niveau B2 minimum en anglais du Cadre européen de référence pour les langues CECRL</p> <p>> Correspondance entre le projet professionnel du candidat et les objectifs de formation</p>
Durée de la formation (en heures)	994
Financement de la formation (TTC)	> Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant

	<p>> Prise en charge par les OPCO dans le cadre de la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation</p> <p>> Rémunération selon l'âge, le niveau de formation de l'apprenant et la nature du contrat d'alternance</p> <p><i>Les étrangers « primo-arrivants » doivent dans la plupart des cas justifier obligatoirement au préalable d'une première année de formation initiale suivie sur le territoire français avant de pouvoir signer un contrat d'apprentissage et obtenir l'autorisation de travail nécessaire auprès de la DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)</i></p>
Dispositif de formation	En alternance – Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Rythme de formation	Alternance - 4 jours en entreprise et 1 jour en formation
Activités visées	<p>Les activités visées par le titre professionnel « Formateur professionnel d'adultes » sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser les demandes formelles et informelles de formation ➤ Formaliser les étapes clés et les modalités sous la forme d'un scénario pédagogique et d'accompagnement. ➤ Animer la formation selon différentes modalités d'apprentissage (présentiel, distance, alternance...). ➤ S'adapter à des publics spécifiques (personnes en situation de handicap par exemple) ➤ S'appuyer sur les outils bureautiques et numériques dans son activité professionnelle ➤ Evaluer les acquis des apprenants et valider l'acquisition des savoirs ou des compétences relatifs au référentiel ➤ Accompagner les apprenants et sécuriser leur parcours de formation ➤ Mettre en place des démarches de remédiation aux difficultés individuelles d'apprentissage ➤ Conduire une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques ➤ Veiller à la qualité de sa pratique professionnelle (animation, accompagnement et communication) et respecter le cadre légal et réglementaire en vigueur dans sa spécialité et dans le secteur de la formation ➤ S'approprier les enjeux de la RSE en matière de formation professionnelle ➤ S'adapter aux évolutions de l'environnement de la formation professionnelle ➤ Maintenir un niveau d'expertise et de performance

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S’inscrire dans une démarche d’amélioration continue ➤ Mobiliser son réseau de partenaires socio-économiques
<p>Blocs de compétences</p>	<p>Le Référentiel Emploi Activités Compétences (REAC) du « Formateur professionnel d’adultes » comporte 4 blocs de compétences :</p> <p>BC1-Concevoir et préparer la formation</p> <p>BC2-Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants</p> <p>BC3-Accompagner les apprenants en formation</p> <p>BC4-Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises</p>
<p>Compétences attestées</p>	<p><u>BC1-Concevoir et préparer la formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande • Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité • Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité <p><u>BC2-Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités • Evaluer les acquis de formation des apprenants • Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage <p><u>BC3-Accompagner les apprenants en formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation • Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours • Tutorer les apprenants à distance • Accompagner le développement professionnel des apprenants <p><u>BC4-Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité • Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité • Analyser ses pratiques professionnelles
<p>Spécialisation « Enseigner une langue étrangère »</p>	<p>Bloc 1 : Adapter les approches pédagogiques selon les âges et profils des apprenants</p> <p>Bloc 2 : Définir et mettre en œuvre les méthodes et outils de l’animation pédagogique jeunes publics</p>

	<p>Sanctionnée par un certificat de maîtrise de compétences professionnelles « Formateur Anglais jeunes publics » de LCF.</p>
<p>Accompagnement et ressources mobilisées</p>	<p>> séminaires de recherche d'emploi > coaching individuel > mise en relation avec les partenaires de l'école > Forum de recrutement et partage des opportunités de carrière > Plateforme pédagogique</p> <p>L'équipe pédagogique est composée de formateurs et de professionnels qui forment un lien indispensable entre les exigences des entreprises et les objectifs pédagogiques visés par la formation.</p>
<p>Méthodes mobilisées</p>	<p>LCF incarne et insuffle un état d'esprit coaching. Il s'agit de développer et de maintenir un état d'esprit ouvert, curieux, flexible et centré sur l'apprenant.</p> <p>Promouvoir et maintenir un état d'esprit coaching nous demande une pratique réflexive régulière afin d'offrir à nos coachés une présence optimale.</p> <p>Notre esprit coaching se décline en 3 modes d'apprentissage :</p> <p><u>1. Apprentissage théorique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Cours magistraux (Face à Face ou E-Learning) : Conformés au référentiel de certification, les cours magistraux, qu'ils se déroulent en présentiel dans nos centres de formation ou en ligne, sont conçus pour fournir des connaissances théoriques approfondies tout en encourageant l'interaction et la participation active. Les enseignants adoptent une approche de coaching en encourageant les questions et les discussions pour favoriser une compréhension approfondie. ● Conférences et intervenants experts : Les conférences, accessibles en personne ou en ligne, offrent une immersion dans des perspectives pratiques. L'esprit de coaching se manifeste ici par des discussions interactives et des séances de questions-réponses, permettant aux apprenants de bénéficier directement de l'expérience des experts. ● Études de cas : Les études de cas, présentées en classe ou via des plateformes en ligne, sont

abordées avec un esprit de coaching, guidant les apprenants dans l'application pratique des connaissances théoriques à des situations professionnelles réelles.

2. Apprentissage pratique

- Mises en situation professionnelle : Les mises en situation professionnelle, qu'elles soient réalisées dans notre centre ou à distance, sont structurées de manière à favoriser une expérience d'apprentissage immersive. L'esprit de coaching se traduit ici par des conseils personnalisés, des retours constructifs et une guidance tout au long des exercices pratiques.
- Périodes en entreprise : Le coaching est intégré dans le suivi des périodes en entreprise, avec des mentors dédiés offrant des conseils sur la mise en pratique des compétences acquises. Des sessions de coaching à distance peuvent être organisées pour garantir un suivi continu.
- Projets collaboratifs : Les projets collaboratifs sont encadrés par des facilitateurs qui adoptent une approche de coaching. Cela implique des séances de coaching collectif pour encourager la collaboration et la résolution conjointe de problèmes.

3. Apprentissage méthodologique

- Ateliers de méthodologie : Les ateliers méthodologiques sont structurés avec un esprit de coaching pour guider les apprenants dans le développement de compétences méthodologiques essentielles. Des coachs peuvent intervenir pour offrir des conseils personnalisés en fonction des besoins individuels.
- Suivi individuel : Un suivi individuel est assuré avec une approche de coaching pour identifier les forces et les faiblesses de chaque apprenant. Des entretiens de progrès permettent la mise en place de plans d'amélioration personnalisés, et des séances de coaching individuelles sont organisées pour accompagner le développement professionnel.
- Séances de régulation collectives : Réalisées en groupe, ces séances de régulation sont un moyen

	<p>essentiel pour améliorer la cohésion et la qualité des relations au sein des apprenants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Évaluations formatives : Les évaluations formatives sont réalisées avec un esprit de coaching, mettant en avant des retours constructifs et des recommandations pour aider les apprenants à progresser de manière continue. <p>La mise en œuvre de l'esprit coaching tout au long de la formation vise à créer un environnement favorisant la confiance, l'autonomie et le développement professionnel et personnel de chaque apprenant, maximisant ainsi ses chances de succès durant son parcours de formation et favorisant son intégration dans l'emploi visé.</p> <p>L'esprit coaching est complété par des ateliers à l'insertion professionnelle.</p>
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le Livret des évaluations en cours de formation (Livret ECF) <input checked="" type="checkbox"/> Le Dossier Professionnel (DP) <input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas <input checked="" type="checkbox"/> Examens blancs <input checked="" type="checkbox"/> Livret d'apprentissage, attestation de fin de formation, bilan individuel à la fin de chaque année de formation
Modalités de passage de la certification	Voir ci-dessous (page 9)
Possibilité de validation partielle	Non
Débouchés	<p>La dénomination des emplois relevant des activités du titulaire du titre professionnel « Formateur professionnel d'adultes » varie en fonction du type d'activités et de la taille de l'organisation. Il accède en fonction de son expérience et des opportunités à plusieurs niveaux de responsabilité.</p> <p>Les appellations les plus courantes des emplois relevant du champ professionnel en primo insertion sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● formateur ● formateur d'adultes ● formateur technique ● animateur, formateur consultant ● professeur ● enseignant ● chargé de formation...
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> ● Envoi d'un dossier de candidature ● Etude du dossier et entretien de motivation d'une durée de 40mn (délai de réponse : 3 jours ouvrés)

	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au séminaire de recherche d'entreprise d'accueil • Signature d'un contrat d'alternance (contrats d'apprentissage / de professionnalisation) • Début de formation : lundi 9 septembre 2024
Délais d'accès	<p>Dépôt du dossier de candidature : Février à août 2024 Période de sélection : Février à août 2024 Calendriers de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre de formation de Boulogne-Billancourt - Centre de formation de Toulon <p>Sauf dérogation accordée dans les conditions fixées par l'article D. 6222-19 du Code du travail, le début de l'apprentissage au sein d'une entreprise doit avoir lieu au plus tôt 3 mois avant et au plus tard 3 mois après le début du cycle de formation proposé par LCF. Remarque : Il est possible de signer un contrat de professionnalisation jusqu'à 30 jours après le début de la formation.</p>
Certificateur	Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion RNCP37275
Date de début des parcours certifiants	29 avril 2023
Date d'échéance de l'enregistrement de la certification	29 avril 2028
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Oui – Aménagements possibles de la formation selon les besoins spécifiques Contactez notre Référente handicap – Katia BENAMARA (+33) (0) 1 46 66 62 69 handicap@languageconnexion.com
Eligibilité au CPF	Oui
Contact	Aga TONIN (+33) (0) 1 41 13 49 50 awisniewska@languageconnexion.com

Conditions d'obtention de la certification du titre professionnel Formateur professionnel d'adultes

Afin d'évaluer les 13 compétences décrites dans le référentiel emploi, activités et compétences (REAC) du titre « Formateur professionnel d'adultes », l'examen dure 3 heures au total divisé en 4 modalités d'évaluation :

- Mise en situation professionnelle permet d'évaluer la compétence du candidat à analyser ses pratiques professionnelles
- Entretien technique est lié aux compétences à accompagner des apprenants
- Questionnement à partir de production(s) s'appuie sur un dossier technique et une présentation orale et permet d'évaluer les 10 autres compétences du référentiel emploi activités et compétences (REAC)
- Entretien final permet au jury d'évaluer la culture professionnelle et la vision globale du métier de formateur du candidat

La session d'examen, d'une durée de 3 heures, se déroule en présentiel dans les locaux de Language Connexion France.

La durée, le contenu et le détail des différentes épreuves sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Modalités	Détail de l'organisation de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	La mise en situation vise à évaluer la compétence « <i>Analyser ses pratiques professionnelles</i> » et se déroule en début d'examen. Au début de l'épreuve, le candidat tire un sujet au sort parmi 6 situations possibles, sous la supervision du jury.	55 minutes

	<p>Durant 45 minutes et hors de la présence du jury, le candidat réalise l'analyse de pratique professionnelle sur une situation professionnelle vécue correspondant au sujet tiré au sort. Le candidat prépare sa restitution orale. Durant ce temps, le jury lit le dossier technique du candidat. Pendant 10 minutes, le candidat expose à l'oral l'analyse de pratiques professionnelles sur le sujet tiré au sort.</p> <p>Les 6 sujets possibles correspondent à 6 situations courantes de l'exercice de l'emploi de formateur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une conduite d'entretien avec un apprenant ; 2. Une animation d'une durée comprise entre 1h et 3h ; 3. La conception d'une ressource ou d'un support pédagogique ; 4. La mise en œuvre d'une évaluation ; 5. Une situation d'accueil individuel ou collectifs ; 6. Une situation de communication avec un autre formateur, un membre du collectif pédagogique, ou un membre de l'équipe de direction. 	
<p>Entretien technique</p>	<p>Cette épreuve se déroule après l'épreuve de mise en situation professionnelle. Le jury interroge le candidat à partir d'un guide d'entretien sur les compétences « <i>Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours</i> » et « <i>Tutorer les apprenants à distance</i> » Ces deux compétences professionnelles à évaluer sont associées à l'activité type 3 « <i>Accompagner les apprenants en formation</i> » qui en comporte quatre.</p>	<p>20 minutes</p>
<p>Questionnement à partir de production(s)</p>	<p>Cette épreuve s'appuie sur la préparation et la mise en œuvre d'une formation en situation réelle par le candidat. Le questionnement repose sur une démarche réflexive. Il est organisé en quatre parties. Il est évalué à partir d'un dossier technique, d'une présentation orale devant le jury et d'un questionnement du candidat par le jury. Le dossier technique comporte quatre chapitres. Chaque chapitre correspond à une activité type du référentiel de certification. Le questionnement à partir de productions est ainsi organisé en 4 parties correspondant aux quatre activités types du référentiel emploi</p>	<p>1heure et 35 minutes</p>

	<p>activités et compétences (REAC) du titre professionnel visé :</p> <p><u>1. Activité type « Concevoir et préparer la formation »</u></p> <p>Cette activité correspond au Chapitre 1 du dossier technique. Ce chapitre comprend entre 8 et 12 pages et vise à valider la compétence « <i>Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande</i> ». Le candidat présente sa production oralement durant 20 minutes suivie d'un questionnement de 10 minutes par le jury.</p> <p>Lors de la présentation, le candidat présente un scénario pédagogique visant plusieurs objectifs et nécessitant plusieurs modalités pédagogiques. Le candidat diffuse au jury une capsule pédagogique qu'il a conçue.</p> <p>Le scénario pédagogique et le story board de la capsule sont annexés au Chapitre 1 du dossier technique.</p> <p>A l'issue de cette partie, le jury questionne le candidat sur sa présentation et sur le 1^{er} Chapitre du dossier technique.</p> <p>La présentation orale vise à valider les compétences « <i>Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité</i> » et « <i>Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité</i> »</p> <p><u>2. Activité type « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants »</u></p> <p>Cette activité correspond au Chapitre 2 du dossier technique. Ce chapitre comprend entre 5 et 8 pages et vise à valider la compétence « <i>Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage</i> ». Le candidat présente sa production oralement durant 15 minutes suivie d'un questionnement de 10 minutes par le jury.</p> <p>Lors de la présentation, le candidat présente une animation incluant des temps individuels et collectifs et comprenant au minimum deux modalités pédagogiques différentes et deux méthodes pédagogiques différentes. Il argumente les méthodes et techniques utilisées et analyse les écarts éventuels par rapport au scénario initial. Il décrit également la mise en œuvre et la restitution de l'évaluation des acquis. Le scénario pédagogique de son animation est annexé au Chapitre 2 du dossier technique.</p>	
--	---	--

	<p>A l'issue de cette partie, le jury questionne le candidat sur sa présentation et le 2^{ème} Chapitre du dossier technique.</p> <p>La présentation orale vise à valider les compétences « <i>Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités</i> » et « <i>Evaluer les acquis de formation des apprenants</i> »</p> <p><u>3. Activité type « Accompagner les apprenants en formation »</u></p> <p>Cette activité correspond au Chapitre 3 du dossier technique. Ce chapitre comprend entre 7 et 10 pages et vise à valider la compétence « <i>Accompagner le développement professionnel des apprenants</i> ».</p> <p>Le candidat présente sa production oralement durant 10 minutes suivie d'un questionnement de 10 minutes par le jury.</p> <p>Lors de sa présentation, le candidat présente un accompagnement individuel qu'il a mis en œuvre auprès d'un apprenant dans un parcours incluant des temps d'accompagnement ou de suivi individuel et collectif. Il présente également le déroulement d'un entretien avec cet apprenant et les suites données à cet entretien. La synthèse de l'entretien est annexée au Chapitre 3 du dossier technique.</p> <p>A l'issue de cette partie, le jury questionne le candidat sur sa présentation et sur le 3^{ème} Chapitre du dossier technique.</p> <p>La présentation orale vise à valider la compétence « <i>Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation</i> ».</p> <p><u>4. Activité type « Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociales des entreprises »</u></p> <p>Cette activité correspond au Chapitre 4 du dossier technique. Ce chapitre comprend entre 10 et 15 pages et vise à valider la compétence « <i>Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité</i> ».</p> <p>Aucune annexe n'est autorisée pour ce chapitre.</p> <p>Le candidat présente sa production oralement durant 10 minutes suivie d'un questionnement de 10 minutes par le jury.</p> <p>Lors de la présentation, le candidat présente les obligations contractuelles et réglementaires d'une formation qu'il a animée. Il détaille les éléments de preuves qu'il doit collecter et mettre</p>	
--	---	--

	<p>à disposition dans le contexte du système qualité et de conformité. Il présente également les spécificités réglementaires de son domaine de spécialité et ses enjeux en termes de RSE.</p> <p>A l'issue de cette partie, le jury questionne le candidat sur sa présentation et sur le 4^{ème} Chapitre du dossier technique.</p> <p>La présentation orale vise à valider la compétence « <i>Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité</i> ».</p> <p>Les attendus relatifs aux productions sont précisés dans le descriptif du dossier technique et de la présentation orale. Le dossier technique est à remettre au jury avant la présentation orale.</p>	
<p>Entretien final</p>	<p>L'examen se termine par l'entretien final. Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède la compréhension et la vision globale du métier, la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations métier.</p> <p>Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat dont son dossier professionnel.</p>	<p>10 minutes</p>

LANGUAGE CONNEXION FRANCE

Centre de Boulogne-Billancourt
10 rue de l'Est
92100 Boulogne-Billancourt

Centre de Toulon
455 boulevard Jules Michelet
83000 Toulon

(+33) (0)1.41.13.49.50

Informations générales
contact@languageconnexion.com

Référent handicap
handicap@languageconnexion.com

Janvier 2024 - Document non contractuel – LCF se réserve le droit d'apporter toute modification qu'il jugera utile.